

Stage PFCP - Guatemala - 3/4/5 décembre 2019.

# PARCOURS ET TRACES NUMÉRIQUES

## Compte Rendu de stage - Prise de notes

---



**Mardi 3 décembre 2019**

**1. Présentation du stage**

**Objectifs du stage :**

- Faire évoluer les pratiques pour faire vivre et prendre en compte l'approche curriculaire des parcours de scolarité aux cycles 1, 2 et 3
  - S'appuyer sur les principes de mise en oeuvre des parcours éducatifs pour renforcer la cohérence de la scolarité des élèves.
  - Construire et utiliser des outils de mise en mémoire des parcours .
  - Générer une culture commune de mise en oeuvre en harmonisant les modalités et outils sur la zone
-

---

### **A travers:**

- La place et le rôle des parcours éducatifs à l'école élémentaire.
- La construction d'outils permettant de mettre en mémoire les actions vécues par les élèves dans leur scolarité.
- Installer une culture commune de mise en mémoire et de mise en oeuvre.
- Partager nos réflexions, nos actions et nos outils
- Se professionnaliser

### **2. Jeu de présentation**

>> Un certain nombre d'enseignants est intéressé pour avoir un outil numérique qui permette de conserver le **travail individuel des élèves** dans le cadre du parcours artistique et pas seulement les outils de l'enseignant. Les enseignants souhaiteraient avoir un outil qui permette d'intégrer aussi bien le parcours artistique que le parcours santé et le parcours citoyen afin de ne pas multiplier les outils numériques. Les enseignants cherchent un **outil unique** qui puisse être utilisé par toute l'équipe et non de manière individuelle pour sa propre classe.

>> *D'autres enseignants ont été interpellés par l'intitulé du stage par rapport à la dimension numérique. Ils souhaitent connaître des outils numériques pour conserver les traces des élèves de manière générale (et non spécifique aux parcours) : en français, en mathématiques, etc.*  
*Exemples donnés : Lalilo, Edumooov, logicieleducatif.fr, kahoot, learningapps, matero.fr, ...*

### **Remarque :**

Les parcours intègrent les pratiques de classe mais aussi la vie personnelle de l'élève. Les parcours englobent les connaissances que les élèves accumulent tout au long de leur scolarité.  
Les parcours facilitent la liaison C3/C4 – école / collège.

- Pour le secondaire, faciliter pour suivre les connaissances et compétences propres aux élèves, il existe des sites institutionnalisés :

☑ **Site Folios** avec l'Onisep dédié aux différents parcours (Avenir, Santé, Citoyen, ...):  
<https://folios.onisep.fr>

☑ Egalement Site dédié pour les compétences informatiques : <https://pix.fr>

Parmi les ENT utilisés par les établissements Amlanord : pronotes, kosmos, one, padlet (certaines fonctionnalités), beneylu school, ...

### **3. Qu'est-ce qu'un parcours : escape game**

Pour initier la réflexion sur ce qu'est un parcours, répondre à ces questions : Atelier Word Café

- 1. Que pourrait contenir la charte d'un parcours éducatif réussi ?(PES ou PEAC, ou PEC)**
- 2. Que mettre dans la boîte à outils pour réussir la mise en oeuvre des parcours éducatifs en élémentaire?**
- 3.construisez La carte mentale des parcours éducatifs au primaire.**
- 4.Quel est le rôle de chacun dans les parcours éducatifs?**
- 5. Comment faire pour garder la trace des parcours des élèves ?**

---

a. Que pourrait contenir la charte d'un parcours éducatif réussi ?

- Outil succinct commun de la PS à la Terminale (numérique, analogique, carte mentale, etc) ☑ comment un élève peut emporter son parcours avec lui
- Programmation spiralaire : définir des invariants (hygiène, alimentation, etc)
- Participation de tous les acteurs (communauté éducative, famille, intervenants extérieurs, etc)
- Droits à l'image et droits d'auteur
- Ordre du jour des différents conseils et concertation, du temps dédié. Budget dédié. Projet d'école.
- Existe-t-il des chartes dans les établissements pour les parcours ?
- Ressources locales (institutions culturels, de santé, citoyenne, etc) pour aider à la construction des parcours

Obstacle : Obsolescence (qu'advient-il des traces ? site internet qui ferme ?). Y a-t-il une continuité des parcours CM2 – 6<sup>ème</sup> .

b. Construire la carte mentale des parcours éducatifs ?

- PES, PEC, PEAC
- Axes des parcours
- Intervenants
- Actions possibles
- PS à la Terminale

\*Mot clé : Mémoire de l'élève



c. Comment faire pour garder la trace des parcours des élèves ?

Un padlet propre à chaque élève avec 3 axes : famille, école, extérieur ☑ que l'élève choisisse ce qu'il y mette.  
Que l'élève s'approprie ses parcours.

Classeur itinérant. Cahier de vie de l'élève en maternelle.

ENT (one, beneylu) : mise en place de carte mentale individuelle dans lesquels on peut inscrire des liens.

☑ Intégrer des temps dédiés dans les emplois du temps de mise en mémoire des actions / projets de l'élève culturels, citoyen, santé.

d. Que pourrait-on mettre dans la boîte à outils pour réussir les parcours éducatifs en élémentaire ?

(dans la coordination des équipes éducatives, dans les pratiques des enseignants, etc)

Plutôt que de parler de programmation, parler de fil conducteur...

Quelle finalité de mettre en mémoire les parcours des élèves (de manière analogique, numériques, etc) ?

Coordinateur de cycle ; volontariat ?

Documents partagés.

Temps de concertation.

Formation TICE des enseignants.

e. Quel est le rôle de chacun (de tous les acteurs de la communauté éducative) dans la mise en œuvre des parcours éducatifs ?

**Acteurs** : Élèves, équipe enseignante et éducative, intervenants extérieurs, champ périscolaire et extrascolaire, parents/famille

**Rôle** : diffuser, organiser, impulser, coordonner, transmettre, co-enseigner, nourrir, ouvrir, etc

### Définition Florence Robine :

« Le parcours est destiné à identifier un certain nombre d'étapes, de rencontres, de lieux et d'occasions. Ce n'est pas un enseignement, ce n'est pas une discipline ; c'est destiné à jalonner la formation de l'élève. C'est l'occasion pour la communauté éducative de réfléchir à la façon dont à travers l'ensemble des enseignements l'élève rencontrera et fera vivre sa culture. »

**Source: Conférence « La réforme du collège, une réforme pédagogique globale qui s'appuie sur une réforme structurelle », 18 juin 2015**

- **« identifier un certain nombre d'étapes, de rencontres, de lieux et d'occasions »**

-> idée de parcours curriculaire pour l'élève

-> idée de mise en place d'interactions entre les élèves, les enseignants, et des interlocuteurs experts dans les différents domaines des parcours (citoyenneté, santé, arts).

-> idée de la nécessité de rattacher ces domaines à des lieux ou des moments où ils vivent, sont pensés, sont pratiqués

- **« Ce n'est pas un enseignement, ce n'est pas une discipline »**

-> idée que les parcours concernent toutes les disciplines et sont intégrées aux programmes qui eux font l'objet d'enseignements.

- **« C'est destiné à jalonner la formation de l'élève »**

-> Idée que la mise en place des parcours doit permettre de rendre compte, de compiler ce que les élèves ont vécu dans leur scolarité, mais également de planifier les étapes les plus importantes de ce qui sera fait dans le cadre des parcours.

- **C'est l'occasion pour la communauté éducative de réfléchir à la façon dont à travers l'ensemble des enseignements l'élève rencontrera et fera vivre sa culture**

-> idée de la nécessité d'un travail d'équipe pour mener la réflexion de la communauté éducative sur l'organisation et la mise en place des parcours à travers les enseignements.

Cf La mise en place des parcours est en lien avec la réforme du collège : décroisonner ☑ EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires)

Cf Les PEC ont été mis en place en 2015 au lendemain des attentats terroristes.

☑ **Objectif premier des parcours** : Donner du sens aux activités des élèves.

☑ **Objectif secondaire des parcours** : Garder une trace des parcours afin de construire des parcours cohérents.



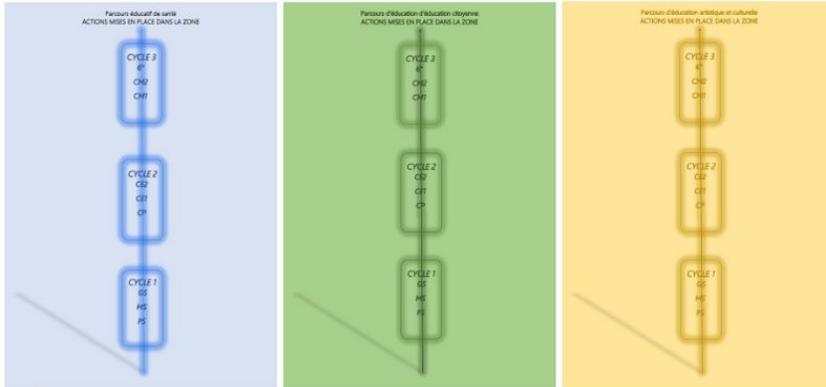
*Remarque: Choc culturel avec les familles dans les lycées français à l'étranger.*

☑ Mieux communiquer avec les familles sur les parcours et les valeurs des écoles républicaines (charte de la laïcité, etc).

☑ Mieux travailler avec les familles.

**3. Recensement niveau par niveau des actions mises en place dans les établissements** (pour enrichir le canevas des parcours)

- Répartir les collègues en 6 groupes de travail proposant chacun un panache d'enseignants répartis sur les trois cycles.
- Proposer à chaque groupe de se positionner sur un des trois parcours traités afin de synthétiser les actions ou projets menés dans leurs établissements respectifs pour structurer le parcours éducatif choisis. (soit PEAC, soit PES, soit PEC).



● Le but de l'atelier est de construire une fiche commune POUR CHAQUE PARCOURS des différentes actions connues menées dans les différents établissements sous la forme d'un axe vertical allant de la Petite section au CM2.

## Le parcours d'éducation Artistique et culturelle

### 4. P.E.A.C.

2013 : Loi de refondation de l'école.

Socle commun : L'éducation artistique, culturelle et sportive.

2015 : Référentiel du PEAC

2016 : Charte pour l'éducation artistique et culturelle

Le parcours réunit plusieurs projets. Education à l'art, par l'art. Patrimoine locale.

Culture commune

3 piliers : rencontre – pratique – connaissance  
 3 temps : scolaire – périscolaire – extrascolaire  
 3 principes : diversité et continuité – cohérence - équité

#### Quelques remarques :

Vu dans d'autres établissements : classeur, ENT, padlet, [https://www.canva.com/fr\\_fr/creer/posters/](https://www.canva.com/fr_fr/creer/posters/)  
 Mais pas d'outils institutionnels. On est dans le bricolage.

Il faut commencer par faire un recensement sur tout ce qui se fait dans l'établissement. Se mettre d'accord sur une cohérence par niveau : on peut choisir de faire une même thématique et chaque classe le fait à sa manière. Commencer par s'entendre sur un ou deux éléments par an..... difficulté de s'harmoniser .... Cf liberté pédagogique...

**But : Favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.**

**Qu'est-ce que le PEAC ?**

---

Rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, il fait l'objet d'une circulaire interministérielle, publiée le 9 mai 2013, qui en précise les principes et les modalités, et d'un arrêté du 7 juillet 2015 qui fixe les objectifs de formation et les repères de progression à la mise en oeuvre de ce parcours.

### **Il repose sur les 3 champs indissociables de l'éducation artistique et culturelle qui en constituent les 3 piliers :**

**Des rencontres :** directes et indirectes, avec des oeuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion...

**Des pratiques, individuelles et collectives,** dans des domaines artistiques diversifiés.

**Des connaissances :** appropriation de repères ; appropriation d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une oeuvre ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

### **Objectifs :**

- Diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école en ouvrant le champ de l'expérience sensible à tous les domaines de la création et du patrimoine.
- Articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti, en facilitant un travail convergent des différents acteurs et structures contribuant à l'éducation artistique et culturelle.
- Donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part dans le cadre d'enseignements ou d'actions éducatives, le parcours n'étant pas une simple addition ou juxtaposition d'actions et d'expériences successives et disparates, mais un enrichissement progressif et continu.



### **Une construction commune et en partenariat**

Construit conjointement par l'ensemble des acteurs impliqués dans l'EAC et par l'élève lui-même :

- Les enseignements : enseignements de culture humaniste, enseignements scientifiques et technologiques, enseignements artistiques (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts).

- Les projets : favorise l'accroissement de l'autonomie et la prise de responsabilité au sein d'un groupe, le recours à l'expérimentation, au tâtonnement, l'observation partagée et la communication, le développement de la créativité par l'émulation, l'engagement et l'implication personnelle, le plaisir à travailler ensemble à un projet commun, le respect des élèves entre eux.

- Le partenariat : instances culturelles, collectivités territoriales et associations.

Le référentiel, cadre commun de la mise en oeuvre du PEAC de l'élève

---

**La charte pour l'éducation artistique et culturelle** rassemble les acteurs et institutions impliqués dans l'éducation artistique et culturelle autour de 10 principes.

Elle permet à chacun et à chacun de s'en emparer, de la mettre en oeuvre, et de l'inscrire dans le parcours de l'élève :

**Objectifs de formation:**

**Fréquenter (Rencontres):**

- Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des oeuvres.
- Échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture.
- Appréhender des oeuvres et des productions artistiques.
- Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

**Pratiquer (Pratiques)**

- Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production.
- Mettre en oeuvre un processus de création.
- Concevoir et réaliser la présentation d'une production.
- S'intégrer dans un processus créatif.
- Réfléchir sur sa pratique.

**S'approprier (Connaissances):**

- Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique.
- Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique.
- Mettre en relation différents champs de connaissances.
- Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'oeuvre.

**Outils pour la mise en oeuvre**

- Guide

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domains\\_artistiques/49/9/2013\\_EAC\\_guide\\_bdef\\_287499.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domains_artistiques/49/9/2013_EAC_guide_bdef_287499.pdf)

- FOLIOS

- Le pass éducation : la gratuité des musées et des monuments nationaux pour les enseignants.

<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-education-artistique-culturelle.html>

Animations : <http://eduscol.education.fr/cid46778/animation-reseau-des-daac.html>

Site académique : <http://eduscol.education.fr/cid47982/sites-academiques-de-l-action-culturelle.html>

Accès à la culture :

<http://eduscol.education.fr/cid52760/favoriser-l-acces-de-tous-les-lyceens-a-la-culture.html>

Dispositifs : <http://eduscol.education.fr/cid45602/dispositifs-educatifs.html>

## 5. Cathédrale métropolitaine de Guatemala

Une des 3 composantes : fréquenter – pratiquer – s'approprier

S'amuser puis réfléchir à une séquence.

**Scénario C2 : Mise en œuvre d'une action du PEAC autour du monument patrimonial La Catedral Santiago de Guatemala. Avec l'utilisation des logiciels Canva ou Emaze.**

Organiser les pratiques pour travailler les compétences :



- Transformer ou restructurer des images ou des objets.
- Articuler le texte et l'image à des fins d'illustration, de création.
- Raconter des histoires vraies ou inventées par le dessin, la reprise ou l'agencement d'images connues, l'isolement des fragments, l'association d'images de différentes origines.

*Construire une photo-histoire de chasse au trésor ou autre à partir de photos prises sur site et retravaillées pour créer des dialogues. Incrustation de dialogues travaillés en production d'écrits. Canva en 6/7 images.*

## Mercredi 4 décembre 2019

- **10h00-11h30 - Atelier 4 - Visite guidée de la cathédrale Santiago de Guatemala.**

Informations sur les espaces les plus significatifs de la cathédrale.

Prise de photos et croquis

Petit déjeuner au café Leon



- **12h00-13h00 - Retour au lycée**

Présentation rapide des différents sites de

travail numérique : Canva très amusant

pour les primaires (bd, histoires). Limite : pas photoshop

Suite atelier 3 : Mise en œuvre d'une action dans le cadre du PEAC

Productions numériques

Cycle 1 : Travail sur les formes à partir des photos de la façade de la cathédrale. (canva)

Cycle 2 : Réalisation d'une histoire à partir de photos et croquis pris à la cathédrale. (canva)

Cycle 3 : Musée virtuel à partir de photos et croquis pris à la cathédrale (emaze)



## Le parcours Éducatif de santé

- **14h00-14h30 Parcours de santé (2016)**

Présentation du parcours

Objectifs, actions, mises en œuvre.

3 piliers : Éduquer Prévenir Protéger

Préoccupation depuis la révolution (Condorcet)

**But :** Structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités

éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires.

### **1. Un parcours au cœur de la politique éducative**

La politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves vise à réduire les inégalités sociales, d'éducation et de santé pour permettre la réussite de tous les élèves et promouvoir une École plus juste

---

et plus équitable. Elle concourt à créer un environnement scolaire favorable et constitue un élément clé d'une École du bien-être et de la bienveillance.

## **2. Les enjeux**

Mis en place à la rentrée 2016, le parcours recouvre tous les niveaux scolaires, de la maternelle au lycée. La mise en œuvre du PES est détaillée dans la circulaire du 28 janvier 2016.

L'organisation du parcours éducatif de santé concerne toutes les écoles et tous les établissements ; son contenu est adapté aux besoins et demandes des élèves et aux ressources disponibles.

## **3. Une structure en 3 axes**

1. **L'éducation à la santé :** fondée sur le développement des compétences psychosociales en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (Domaine 3) :
  - o Faire acquérir aux élèves des bonnes habitudes d'hygiène de vie.
  - o Généraliser la mise en œuvre de l'éducation nutritionnelle et promouvoir les activités physiques (surpoids, obésité).
  - o Généraliser l'éducation à la sexualité (accès à la contraception et prévention des IST et du sida).
  - o Généraliser la prévention des conduites addictives.
  - o Organiser la prévention des « jeux dangereux » et participer à la prévention et à la lutte contre le harcèlement entre élèves.
  - o Repérer les signes d'alerte témoignant du mal-être et organiser le cas échéant la prise en charge des élèves repérés, notamment des victimes ou des auteurs de harcèlement.
  - o Renforcer l'éducation à la responsabilité face aux risques (formation aux premiers secours).
2. **La prévention :** conduites à risques, conduites addictives, vaccination, contraception, etc.
  - o Mobilisent les familles et les acteurs locaux du territoire
  - o Ces actions doivent répondre aux besoins des élèves d'un territoire scolaire identifié et proposer des actions réalisables en fonction des ressources. Cela nécessite un travail de diagnostic.
3. **La protection de la santé :**
  - o Vise à créer un climat d'établissement favorable à la santé et au bien-être de tous les membres de la communauté éducative.
  - o Démarche à mener collectivement, centrée sur l'amélioration de l'environnement de l'établissement (la restauration, l'ergonomie, les locaux, les sanitaires).
  - o Cela comprend les ressources disponibles pour les élèves et leurs familles en matière de santé comme les visites médicales et de dépistage, les examens systématiques et à la demande, le suivi infirmier, l'accompagnement social, les dispositifs locaux de prise en charge des enfants et adolescents (PMI, maisons des adolescents, secteur de psychiatrie, réseau « dys », etc.).
4. **Le rôle citoyen du parcours éducatif de santé**

Le but est de promouvoir une approche éducative en inscrivant ce PES dans l'éducation citoyenne de l'école. Les démarches choisies doivent associer l'assemblée générale des délégués (AGD), le conseil de la vie collégienne (CVC), le conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) et surtout être inscrite dans le projet du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).



<http://eduscol.education.fr/cid105644/le-parcours-educatif-sante.html>

Mise en œuvre : [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Sante/32/5/Guide\\_PES\\_v6\\_688325.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Sante/32/5/Guide_PES_v6_688325.pdf)

**Guide d'accompagnement :**

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/parcours\\_sante/87/3/Guide\\_sanitaire\\_EPLE\\_738873.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/parcours_sante/87/3/Guide_sanitaire_EPLE_738873.pdf)

- **14h30-15h30 Atelier 6**

Préparation de séance dans les classes : Suivre le scénario proposé ou choisir autre chose.

Organisation par cycle.

Cycle 1 : hygiène alimentaire GS

Cycle 2 : repas équilibré CE2, CP

Cycle 3 : pbs d'hygiène à la cantine : créer une affiche sur le lavage des mains. CM2



## Jeudi 5 décembre 2019

☑ Finalisation des préparations de classe / mise en œuvre d'actions du parcours « Santé » + projets PEAC (Cathédrale Santiago de Guatemala)

# Le parcours Citoyen

☑ Aperçu du **parcours Citoyen** : « enseigner et faire partager les valeurs de la République et amener les élèves à devenir des citoyens responsables et libres. » (cf. attentats de Paris)

*Des valeurs – des savoirs – des pratiques*

Progressivité du parcours ☑ Devenir élèves (Cycle 1 et 2) – s'engager comme élèves (cycle 3 et 4) – agir dans son établissement et s'ouvrir aux débats de la Cité (Cycle 5)

L'EMC au cœur du parcours citoyen : 4 dimensions liées entre elles ☑ la sensibilité – le droit à la règle – le jugement – l'engagement

Transmettre des **Valeurs** cf BO.

<https://www.education.gouv.fr/cid106158/les-valeurs-de-la-republique-a-l-ecole.html>

- Valeurs Républicaines ;
- Travail progressif sur la Laïcité : le principe de laïcité en France
- La Liberté - L'Égalité - La Fraternité (cf. Charte pour le primaire)
- Enseigner des valeurs ? Une morale ? ☑ différencier **la morale** de **l'éthique** (travailler sur des valeurs universelles)
- Education médias et à l'information (développer un esprit critique)
- S'engager dans la vie de l'établissement / humanitaire / associatif
- L'éducation au développement durable (cf. circulaires : 1977 – 2004 – 2013)

☑ Synthèse sur une fiche parcours + fiche action (exemple « académie de Poitiers »)

---

**But :** Viser à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

### **1. Qu'est-ce que le parcours Citoyen ?**

Il est inscrit dans le projet global de formation de l'élève. Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités. Le parcours citoyen permet d'aborder les grands champs de l'éducation à la citoyenneté (cf. Citoyenneté).

Le parcours citoyen de l'élève repose sur :

- Des connaissances dispensées dans le cadre des enseignements.
- Des rencontres avec des acteurs ou des institutions à dimension citoyenne.
- Des engagements dans des projets ou actions éducatives à dimension citoyenne.

### **Pilotage du parcours citoyen de l'élève**

- A l'échelle des écoles et des établissements : conseil de cycle, conseil école-collège, conseil pédagogique, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

- A l'échelle des académies : comité départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté et comité académique d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

La composition ainsi que les missions et modalités de pilotage des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté sont détaillées dans la circulaire du 10 août 2016.



### **2. Une construction commune**

L'ensemble de la communauté éducative a la responsabilité de construire et de faire vivre le parcours citoyen, en assurant la convergence, la continuité et la progressivité des enseignements, des dispositifs et des projets.

Ce parcours prend également appui sur la participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'école ou de l'établissement. Il se bâtit enfin en lien étroit avec l'ensemble des partenaires de l'École.

### **Le parcours citoyen dans le cadre des enseignements :**

o Le parcours citoyen engage tous les enseignements dispensés.

o L'enseignement moral et civique : discussion à visée philosophique, le débat argumenté ...

o Il est enrichi par l'engagement des élèves, dans des projets ou actions éducatives à dimension citoyenne mais également morale relevant de choix de société (participation à une cérémonie commémorative, visite d'un lieu de mémoire ou toute autre action relevant du champ mémoriel ; participation individuelle ou collective à des actions ou projets citoyens dans le domaine des arts, de la littérature, de l'histoire ; participation à des rencontres sportives...).

o Ces actions éducatives permettent de travailler les différentes composantes de la citoyenneté et de mettre en pratique les champs de connaissances abordés notamment par les 4 domaines de l'EMC.

Le parcours citoyen dans le fonctionnement des écoles, établissements et la vie scolaire :

Ils sont des lieux d'apprentissage de l'exercice individuel et collectif de la citoyenneté par :

- 
- La sensibilisation à l'explicitation du droit qui régit les actes et les règles élaborées au sein des instances scolaires,
  - L'exercice de responsabilité au sein des instances scolaires et de l'association sportive,
  - L'engagement dans des actions liées aux projets d'écoles et d'établissements.

#### **Le parcours repose également sur la mobilisation de tous les acteurs :**

- Personnels d'éducation, de santé, d'encadrement, d'orientation, d'aide (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap), de suivi psychopédagogique.
- Les associations partenaires de l'école publique\* porteuses de projets co-construits et ancrés dans l'environnement proche des élèves.
- Les collectivités locales et territoriales avec notamment l'élaboration de projets éducatifs territoriaux municipaux ou départementaux\*\*.
- Les membres de la Réserve citoyenne\*\*\*.

<http://www.education.gouv.fr/cid21129/les-associations-agreees-et-ou-subventionnees-par-l-education-nationale.html>

<http://pedt.education.gouv.fr>

<http://www.education.gouv.fr/reserve-citoyenne/cid94074/la-reserve-citoyenne.html>

### **3. Outils pour la mise en oeuvre du parcours**

- Des sites ressources (EMC, programme d'actions éducatives, citoyenneté, service public, etc.)
- FOLIOS : outil de suivi régulièrement renseigné garde trace des projets et actions à dimension morale et citoyenne dans lesquels il s'est engagé.

<http://eduscol.education.fr/cid107463/le-parcours-citoyen-eleve.html>

Éducation à la citoyenneté : <http://eduscol.education.fr/cid46702/les-valeurs-republique.html>

- **Séance classe de 9h40 à 10h35 + mise en commun. Les séances sont testés > Bilan.**

Rappel : Voir le Padlet Support.

- Cycle 1 : hygiène alimentaire
- Cycle 2 : repas équilibré
- Cycle 3 : hygiène à la cantine (réaliser une affiche « A quoi ça sert de se laver les mains ? »)

- **Le numérique pour garder des traces.**

Quelques outils numériques à adapter en fonction des équipements des établissements : « bricolage » en attendant une structure uniformisée dans la zone.

- Fiche « projet de parcours » (ref. enseignant d'histoire-géo Lycée Jules Verne de Guatemala / AMLANORD) pour la mise en mémoire de l'action.
- ENT : exemple de **ONE** ☒ « *cahier multimédia* ». Insérer les fiches parcours.

**Beneylu School** ☒ « *Atelier* »

- Applications diverses : « **Canva** » (créer des affiches) ; « **emaze** » (musée virtuel) ; « **blogger** » ; « **com-phone** » (créer une histoire multimédia) ; « **genially** » (créer des images interactives) ; « **learningApps** » (créer une application / jeux interactifs...) ; « **lalilo** » (phono-écoute / lecture : compréhension – fluence - phonologie)

- **Bilan du stage**